

RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE : STATISTIQUES RELATIVES À CERTAINES DIMENSIONS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE¹ ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2016 ET 2021

	Abitibi-Témiscamingue ¹		Ensemble du Québec
	2016	2021	2021
Exploitations agricoles (nombre) ²	574	582	29 380
Superficie agricole totale (hectares)	176 336	145 014	3 144 580
UTILISATION DES TERRES (fermes déclarantes uniquement)			
Terres en culture (sauf arbres de Noël)	82 335	72 836	1 870 575
Terres en jachère	..	303	5 168
Pâturages cultivés ou ensemencés	..	9 737	86 644
Terres naturelles pour le pâturage	..	7 643	80 617
Terres boisées et terres humides	..	46 899	977 181
Autres terres (incluant arbres de Noël)	..	7 596	124 397
TYPE D'EXPLOITATION AGRICOLE³			
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	75	80	5 160
Culture de légumes et de melons	11	13	1 233
Culture de fruits et de noix	11	9	1 470
Culture en serre et en pépinière, et floriculture	16	15	1 192
Autres cultures agricoles	237	201	8 902
Élevage de bovins	172	205	6 817
Bovins de boucherie	70	117	2 395
Bovins laitiers	102	88	4 422
Élevage de porcs	0	7	1 276
Élevage de volailles et production d'œufs	5	3	913
Élevage de moutons et de chèvres	16	12	628
Autres types d'élevage	31	37	1 789
SANTÉ FINANCIÈRE			
Revenus d'exploitation agricole ⁴	113 251 548 \$	159 858 780 \$	13 030 846 205 \$
24 999 \$ et moins	31,2 %	32,6 %	29,0 %
25 000 \$ à 99 999 \$	24,0 %	22,3 %	22,1 %
100 000 \$ à 249 999 \$	19,9 %	16,1 %	14,9 %
250 000 \$ à 999 999 \$	22,5 %	24,0 %	24,0 %
1 000 000\$ et plus	2,4 %	5,0 %	10,0 %

Dépenses d'exploitation ⁵	94 659 823 \$	138 415 887 \$	10 915 126 455 \$
Valeur du capital agricole ⁶	671 829 102 \$	901 534 442 \$	72 937 017 145 \$
RESSOURCES HUMAINES			
Exploitants agricoles (nombre) ⁷	850	840	42 265
Main-d'oeuvre salariée ⁸	742	952	71 979

Notes générales :

L'application de nouveaux concepts et la récupération de renseignements de sources administratives pour réduire le fardeau de réponse des agriculteurs (revenus, dépenses, main-d'œuvre) auront une incidence sur la comparabilité des données de 2021 avec les recensements précédents. Il convient de faire preuve de prudence.

.. : La nomenclature étant différente entre les deux recensements et les données étant manquantes rendent difficile la compilation des données.

Notes spécifiques :

1. Statistique Canada unifie les données agricoles des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Pour la compilation de ce tableau, l'Observatoire a exclu les six fermes recensées en 2021 dans le Nord-du-Québec, soit un nombre identique à 2016.

2. Le Recensement de l'agriculture de 2021 a apporté un important changement à la définition de « ferme » ou d'« exploitation agricole » qui désigne dorénavant une entité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

3. Le « type d'exploitation agricole » d'une ferme de recensement indique le type de production prédominant de l'exploitation, soit en déterminant le produit ou le groupe de produits qui constituent la majorité des revenus estimés. En 2016, le produit ou le groupe des produits de base qui représentait 50 % ou plus du total des revenus agricoles déclarés déterminait le type d'exploitation agricole.

4 et 5. Année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus d'exploitation agricole comprennent les revenus de la vente de tous les produits agricoles et les paiements reçus de programmes à l'exclusion de la vente de produits forestiers et de biens immobilisés. Les dépenses d'exploitation comprennent tous les coûts associés à la production de produits agricoles (semences, aliments pour animaux, carburant, engrais, etc.), excluant l'achat de terres, de bâtiments, d'équipement et l'amortissement.

6. Comprend la machinerie, le matériel et l'équipement agricoles, les animaux et volailles, les terres et bâtiments.

7. Personne chargée de prendre les décisions de gestion d'une exploitation agricole.

8. Le concept de main-d'œuvre salariée a changé en 2021, passant d'employés qui recevaient un salaire quelconque à des travailleurs agricoles auxquels l'exploitation a émis des feuillets T4 pour l'année d'imposition 2020.

SOURCE :

Statistique Canada, **Recensement de l'agriculture 2021** (et **2016**), **Questionnaire** et **Recensement en détail**.